



WOLXHEIM INFOS

Bulletin communal d'information



VIE COMMUNALE

Les dernières informations p. 4

VIE ASSOCIATIVE

Joyeux Vignerons et CS Wolxheim p. 9

UNE PAGE D'HISTOIRE

Le quartier du Canal (suite) p. 11

Le mot du maire

*Mesdames, Messieurs,
chers Wolxheimois,*

Les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel An vont venir rythmer la fin de l'année 2021 qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain. Je vous souhaite sincèrement le meilleur entourés des vôtres.

La pandémie de Covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. À ce titre, l'état d'urgence sanitaire vient d'être prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Je souhaite vous remercier car dans une large majorité nombre d'entre vous respectent toutes les préconisations. Vous faites preuve d'une grande capacité de résilience.

Continuez à prendre soin de vous, car préserver sa santé est indispensable.

Comme vous le savez, la municipalité actuelle mène une politique ambitieuse dans différents domaines.

Les élus du conseil municipal ont souhaité mettre l'accent sur le bien-être à Wolxheim en investissant de façon modérée et raisonnée.

Les travaux structurants sont nombreux et les chantiers suivent leurs cours comme cela a été énoncé dans les revues précédentes.

En cette fin d'année, je n'aurai malheureusement pas l'opportunité de vous revoir ou d'échanger avec vous lors du traditionnel repas des aînés ou de la cérémonie des vœux que nous avons dû annuler.

Je sais pourtant que ces moments privilégiés de convivialité et de partage étaient fort appréciés de tous.

En mon nom, et au nom du Conseil Municipal je vous souhaite à toutes et tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

En vous souhaitant une bonne lecture

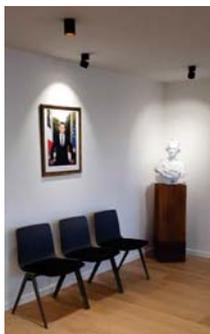
Bien à vous, votre Maire,

Adrien KIFFEL



Vie municipale

> Horaires d'ouverture de la Mairie



LUNDI	17h00 – 19h00
MARDI	10h00 – 12h00
JEUDI	15h00 – 18h00

Monsieur le Maire vous accueille aussi sur rendez-vous.

Pendant les fêtes de fin d'année, le secrétariat sera fermé **du 23 décembre 2021 au 02 janvier 2022.**

Un permanence sera assurée **les mardi 28/12 et mercredi 29/12 de 10h et 12h.**

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.wolxheim.fr et à nous contacter par mail mairie@wolxheim.fr.



> Et aussi...

Abonnez-vous à la page **Commune de Wolxheim**, pour suivre nos actualités, nos événements, informations communales, etc ...

<https://www.facebook.com/wolxheim>

> Remerciements

Dons de sapin

La commune remercie les généreux donateurs de sapins de Noël qui permettent d'embellir notre village en cette période de fêtes de fin d'année.

Merci à Michèle BOEHLER, Jean-Marie ROSIN, Joseph ROSIN et Gilbert SCHAEFFER.

L'ATELIER

Un grand merci également à l'association L'ATELIER qui a confectionné et mis en place les très belles créations de Noël qui égayaient magnifiquement notre village.



INTRAMUROS

Retrouvez toute l'actualité de Wolxheim sur l'application mobile **IntraMuros** !

Téléchargez gratuitement l'application **intraMuros** sur Google Play ou Apple Store.



Sélectionnez la Commune de **Wolxheim.**

Toutes les communes de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig sont sur l'application !)

Une fois abonné aux notifications de la Commune, vous recevrez ses alertes.

Vous serez informé des « **Événements** » de votre commune et des alentours.

Vous pourrez consulter ses « **Actualités** » et la rubrique « **Découvrir** » vous présentera la liste des lieux à visiter de votre territoire.

La page « **Services** » rassemblera des informations utiles au quotidien : annuaire, signaler, sondages, établissements scolaires, associations et commerces.

Vous souhaitez publier sur l'application ?

→ Demandez à la Mairie de devenir « **Contributeurs** » (pour les associations, écoles et commerces).

> Broyage des sapins de Noël

Faites un geste pour la planète

Comme chaque année nous vous invitons à déposer votre sapin de Noël **Place des Pierres avant le 22 janvier 2022.**

Le sapin devra être dépourvu de toute décoration, guirlande, neige ou givre artificiel.

Il sera ensuite broyé et revalorisé en copeaux de chauffage.

Merci pour cela à Jean-François WINTER de l'entreprise A3TEC.



Vie communale

> Pas d'artifices ni de pétards

Arrêté préfectoral du 29 novembre 2021

La préfecture du Bas-Rhin a décidé d'interdire le port, le transport, l'achat, la vente et la cession de l'ensemble de l'ensemble des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques (catégories C1, F1, C2, F2, C3, F3, C4, et F4) du 1er décembre 2021 à minuit au 03 janvier 2022 à 8h.



Seules sont autorisées durant cette période la vente et la mise en œuvre de ces artifices à des usages professionnels par des personnes titulaires de l'agrément préfectoral adéquat.

Les amendes prévues vont de 750 à 1500€.

> Signalisation du village

Rafraîchissement et nouveaux panneaux

Le marquage au sol et la signalisation verticale viennent d'être repris à divers endroits du village.

Le but est de mieux sécuriser certains cheminements notamment pour les piétons et les enfants, et d'offrir plus de clarté dans l'usage de la voie publique lors de nos déplacements quotidiens.

Des emplacements de stationnement ont aussi été matérialisés à d'autres endroits.



De nouveaux panneaux de signalisation verticale nous rappellent les règles en vigueur dans le vignoble et en particulier dans le vignoble.

Une signalétique adaptée et surmesure a été spécialement mise en place aux entrées de ce dernier.

Il est notamment interdit de circuler en véhicule à moteur à toute heure dans le vignoble, quelque soit le type de véhicule à moteur, en dehors des besoins liés à l'exploitation bien sûr.

L'objectif prioritaire étant d'assurer une bonne cohabitation entre les différents modes de déplacements, en sécurité et dans un esprit de respect mutuel.

> Sensibilisation aux cambriolages

Vigilance !

Pour éviter de prêter le flanc à certaines tentations malveillantes, nous vous conseillons de respecter certaines règles simples:

- Placer en lieu sûr et éloigné des accès et des fenêtres les bijoux, papiers d'identité, moyens de paiement et autres objets de valeur
- Pensez à photographier ces objets pour faciliter les recherches en cas de vol
- Ne pas indiquer de coordonner ni d'adresse sur les trousseaux de clé
- Remplacer les serrures en cas d'emménagement dans un nouveau logement en tant que propriétaire

En cas d'absence prolongée, il est possible d'informer la gendarmerie qui assurera des passages à proximité du domicile.

> Déneigement

La période hivernale approche !

Alors en cas de fortes chutes de neige cet hiver, veuillez à dégager le trottoir et les cheminements piétons au droit de votre propriété pour faciliter le déplacement quotidien des enfants, des personnes âgées, du facteur ou autre porteur de journaux.

Une aide à nos voisins âgés sera également appréciée.

> Borne électrique

Borne de recharge de véhicules électriques

Depuis cet été il existe une borne permettant de charger simultanément deux véhicules électriques Place des Pierres.

Il s'agit d'une borne à charge rapide de 22kVA. C'est-à-dire qu'il faut entre 1 à 3h de temps pour refaire le plein d'énergie en fonction de la capacité de la batterie et de l'autonomie restante.

Plusieurs véhicules profitent régulièrement de cette installation toute neuve.

N'hésitez pas à en faire de même.

Le paiement se fait via l'application Freshmile.

Afin d'agir pour la transition énergétique et d'encourager le développement du parc de véhicules électriques, la communauté de communes a équipé le territoire de 19 bornes de ce type.



État civil et grands anniversaires

> Naissances

Bienvenue à :

Liam

fils de Adam TRABELSI et Bénédicte NAKIZ
domiciliés 1A rue des Violettes,
né le 18 octobre 2021 à Strasbourg



> Décès

Nos peines à :

Marie-Louise JANZER née FEND, le 12 août 1928 à Wolxheim, décédée le 8 octobre 2021 à Dorlisheim, domiciliée 1, rue des Roses

André ROECKEL, né le 11 novembre 1935 à Wolxheim, décédé le 9 octobre 2021 à Strasbourg, domiciliée 4, rue Jeanne d'Arc

Marie Thérèse FORNER, née WEBER le 25 décembre 1923 à Wolxheim, décédée le 14 octobre 2021 à Obernai, domiciliée 1, impasse du Moulin

Marguerite KOPP, née SCHMITT le 17 mars 1940 à Delme (Moselle), décédée le 19 octobre 2021 à Wolxheim, domiciliée 16, rue Philippe Grass

Marianne ACHER, née HENKEL le 1^{er} septembre 1925 à Bingen-Büdesheim (Allemagne), décédée le 26 novembre 2021 à Rosheim, résidente en maison de retraite

> Grands anniversaires

03 janvier	BOEHLER-KASTLER Jacqueline, 84 ans
23 janvier	CHRIST-GUTHLEBER Marlène, 87 ans
29 janvier	LIPPERT-SPECK Christiane, 87 ans
01 février	RAMSPACHER-HERZOG Marie-Adèle, 82 ans
08 février	RUDLOFF Paul, 88 ans
10 février	BURGART-PAULETTE Marie, 84 ans
10 février	EICHHOFF-GOERGER Annette, 82 ans
16 février	DUPLESSIX-FERRY Yvette, 82 ans
18 février	SCHLOEGEL-VOGT Suzanne, 96 ans
22 février	MEYER-HECKMANN Marguerite, 93 ans
24 février	GENOIS-HORNSPERGER Marie-Claire, 84 ans
05 mars	ARMBRUSTER-MEYER Louise, 83 ans
07 mars	SCHOTT-ERBS Antoinette, 88 ans
14 mars	COLIN Henri, 83 ans
17 mars	STROSSER-DORR Marie-Thérèse, 82 ans

Vie locale

> Paroisse Saint-Etienne

Chers paroissiens, chers amis,

Cette année encore le Conseil de Fabrique organise sa quête annuelle destinée à l'entretien de l'église paroissiale ainsi que des chapelles du village.

Il a investi cette année dans la réfection de la chapelle Saint-Denis dont la peinture s'était dégradée depuis la dernière restauration en 2000. Une première tranche a été terminée dans le chœur, la deuxième suivra au printemps avec la nef.

Des enveloppes ont été déposées dans vos boîtes aux lettres vous invitant à remettre vos dons aux membres de la Fabrique.



Nous remercions d'avance tous ceux qui, par leur générosité, nous permettent de pérenniser notre patrimoine commun qui fait le charme de notre village.

À tous nous souhaitons de belles fêtes de Noël.

Le Conseil de Fabrique

Vie Institutionnelle

> Office du Tourisme Molsheim-Mutzig



Paniers gourmands de Noël

Pour la deuxième année, l'Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig vous propose ses paniers gourmands de Noël composés de produits d'artisans et viticulteurs locaux du territoire.

Le contenu du coffret gourmand est 100% personnalisable. Il vous suffira de choisir les saveurs et composition des produits pour chaque catégorie.

Deux tailles de coffrets vous sont proposées:

- un petit panier à 23€ et
- un grand panier à 33€.

Vous pouvez dès à présent passer commande auprès de l'Office de Tourisme, par mail, téléphone ou sur le site internet.

Un délai de 72h est nécessaire pour la préparation.

<https://www.ot-molsheim-mutzig.com/categorie-produit/coffrets-gourmands/>

Vous pouvez commander du samedi au jeudi inclus.

Le retrait des commandes se feront à l'Office de Tourisme 19 place de l'Hôtel de Ville les vendredis après-midi et samedis et dimanches aux horaires d'ouverture.

Une urgence nous ferons notre maximum pour vous servir, n'hésitez pas à nous contacter au 03 88 38 11 61.



> PÉTR Bruche-Mossig



Plan Climat PCAET 2021-2027

Le projet de Plan Climat Bruche -Mossig a été arrêté (accepté) par le comité syndical du PÉTR du 8 décembre 2021.

Co-construit avec tous les acteurs du territoire, il a mobilisé plus de 350 personnes durant 3 ans pour aboutir à un programme cohérent, volontariste et répondant pleinement aux enjeux environnementaux du territoire.

Vous pouvez donner votre avis sur le projet dans le cadre de la consultation publique jusqu'au 31 janvier 2022 directement sur le site du PÉTR

<https://bruche-mossig.fr/le-plan-climat-air-energie/>



Le Plan Climat Bruche Mossig va ensuite être soumis aux différents avis réglementaires pour une approbation finale au printemps 2022.

Un Plan Climat Air Energie Territorial ou PCAET est un document qui sert de guide à l'organisation de la transition énergétique d'un territoire.

A la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'action :

- La sobriété énergétique ;
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- Le développement des énergies renouvelables ;
- L'adaptation au changement climatique ;
- La qualité de l'air ;

Mis en place par la collectivité pour une durée de six ans, il s'applique à l'échelle d'un territoire donné et a vocation à mobiliser et impliquer tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens...). Il comprend un diagnostic, une stratégie, un programme d'action et un dispositif de suivi et d'évaluation.

Vie institutionnelle

> Dématérialisation des dossiers

d'urbanisme

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de **saisine par voie électronique (SVE)**.

Au 1er janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Wolxheim, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée.

Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Votre commune reste votre interlocuteur de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande. Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.

Pour aller plus loin :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme>

Vie citoyenne

> Recensement militaire

Les jeunes de nationalité française domiciliés à Wolxheim ont l'obligation de se faire recenser en Mairie, entre la date de leur 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois qui suit.

Ce recensement se fait en vue de la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)**.

La mairie vous remettra une attestation de recensement à conserver précieusement : en effet, cette attestation vous sera réclamée lors des inscriptions aux examens ou concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Pour toute question concernant la J.D.C. ou pour obtenir des informations concernant les carrières militaires ou civiles du ministère de la défense, n'hésitez pas à contacter le Correspondant Défense du Conseil Municipal : Mathieu KAUFMANN au 06 79 93 01 87 ou mail mathieu-kaufmann@laposte.net

> Dates de élections 2022

Rappel appel des dates des élections :

- **10 et 24 avril 2022 pour les Présidentielles**
- **12 et 19 juin 2022 pour les Législatives**

Le bureau de vote sera installé dans la salle polyvalente.

Une nouvelle carte électorale sera distribuée en mars 2022 à tous les électeurs, les anciennes cartes ne devront plus être utilisées.

Communiqué

> Conseil conjugal et familial



**Conseil
conjugal
& familial**

**Vous avez des soucis dans votre vie
conjugale ou familiale ?**

Le conseiller conjugal vous propose :

- une **écoute** et une **compréhension** de votre problème,
- un **dénouement** des difficultés rencontrées,
- une **amélioration** de la communication,
- des **solutions personnalisées** pour envisager l'avenir.

Conseil - Écoute - Accompagnement - Communication

AGF DU BAS-RHIN
11 rue du Verdon - 67100 STRASBOURG
03 88 21 13 80
conseil.conjugal@agf67.fr
www.agf67.fr



> Famillys

Famillys est une entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire ayant pour but de promouvoir l'Accueil Familial qui est une solution alternative aux Ehpad pour les personnes âgées dépendantes.

L'Accueil familial peut être une solution pour les personnes âgées qui souhaitent rester vivre dans un environnement familial, chaleureux et à taille humaine.

Les familles d'accueil, qui sont au nombre de 10000 sur toute la France, ont toutes un agrément du département et peuvent accueillir au maximum 3 personnes âgées à leur domicile. Elles prennent soin ensuite de ces personnes âgées de façon permanente ou de façon temporaire pour un court séjour.

Les personnes souhaitant en savoir plus sur l'accueil familial peuvent s'inscrire sur le site (www.famillys.fr) et être recontacté gratuitement par un conseiller.

Nous pensons vraiment que la solution de l'Accueil Familial est la meilleure solution existante pour les personnes âgées dépendantes qui peuvent en bénéficier en retrouvant une vie de famille avec toute la chaleur et l'attention nécessaire.

Famillys (Entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire)
38 Rue de l'Est
92100 Boulogne-Billancourt



Vie associative

> Les Joyeux Vignerons de Wolxheim

Liewi Theater Frend, cher public,
Les Joyeux Vignerons de Wolxheim vous informent qu'il n'y aura pas de Revue en 2022.
De Covid esch noch do leider !
Nous espérons de tout cœur que cette pandémie pourra être enrayée en 2022. Dobelt genayt hebt besser.
Les Joyeux Vignerons de Wolxheim sont plein d'enthousiasme et ont hâte de remonter sur scène, as griwelt en àle Ecke !!!
Nos jeunes ont répété et se sont produits en lever de rideau de la troupe ETB Blaesheim.
Leur enthousiasme et leur joie de vivre ont ravi le public.
D'ailleurs l'équipe n'a de cesse de s'étoffer.

Si vous avez envie de vous éclater sur scène avec nous, enfants ou adultes, venez nous rejoindre.
Contact : Patricia SCHERER 06 61 82 64 66
patricia.scherer@hotmail.fr

Mer wensche esch a wonderschéni un bsénlichi Advent'sZitt : Fredde, Lieb, Gléck un Gsundheit !
Nous vous souhaitons une Bone et Heureuse Année 2022 !
Bis bàl, dann Làche esch Gsund !

> CS Wolxheim

Le CS Wolxheim a remis le 27 novembre un chèque de 2500 € pour la Ligue contre le cancer, suite à la vente des calendriers fin 2020.

M. Gilbert SCHNEIDER; président du comité départemental de la Ligue contre le cancer et M. Gauthier BACH, secrétaire général adjoint étaient présents pour cette cause.

Nous adressons tous nos remerciements à l'ensemble des villageois ayant participé à cette opération.



Nous recrutons des filles à partir de 5 ans afin de compléter les effectifs des équipes féminines.

Nous recherchons aussi des éducatrices et éducateurs, ainsi que des dirigeants et dirigeantes pour encadrer les équipes jeunes et séniors.

Nous avons encore besoin de bénévoles pour compléter l'équipe chargée de la buvette du club-house.

Le CS Wolxheim vous propose à nouveau un repas à emporter **le dimanche 13 février 2022**.

Le chef concoctera des bouchées à la reine (veau et poulet) accompagnées de riz ou pâtes, au choix, pour 12 €

- livraison à domicile à Wolxheim possible
- vin de Wolxheim proposé

Réservations à faire avant le 7 février 2022 auprès de:
André SCHAEFFER 06 76 41 04 09 ou
Julio DA SILVA 06 86 81 40 19

Le président, le comité, et l'ensemble des joueurs vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Vie scolaire

> La légende de Saint Martin

La fête de la St-Martin le 10 novembre 2021



Il était une fois un vieux monsieur qui était assis sur un rocher.

Il avait trop froid parce qu'il était tout nu, il n'avait pas d'habits, il était trop pauvre. Saint Martin a vu le monsieur, il a coupé sa cape en deux, il a partagé avec le pauvre monsieur.

Les gens du village voulaient dire merci à St Martin; Saint Martin s'est caché dans les vignes parce qu'il n'aime pas qu'on lui dise merci.

Les villageois ont cherché Saint Martin dans les vignes avec des lanternes.

Et c'est ce qu'on a fait ce soir là !

On n'a pas trouvé Saint Martin, il était bien caché !



On a mangé dans la salle de jeux: de la soupe, des knacks et même des bonbons!



Recettes de saison

> Sapin feuilleté à la confiture

Ingrédients pour 8 personnes

2 rouleaux de pâte feuilletée
200g de confiture au choix
1 oeuf
30g de cranberries séchées



Préparation

Préchauffer le four à 180°C.

Dérouler la première pâte en gardant la feuille de cuisson.

Etaler généreusement la confiture sur toute la surface, et recouvrir avec la seconde pâte feuilletée.

Découper la pâte en forme de sapin avec un couteau, et inciser des bandes de pâte parallèles sur les deux côtés, sans aller jusqu'au centre.

Torsader chaque bande de pâte en la roulant délicatement sur elle-même. Dorer le sapin avec l'œuf battu et parsemer de cranberries séchées.

Enfourner pour 20 à 30 minutes jusqu'à ce que le sapin soit bien doré.

Servir tiède.

> Galette des rois frangipane-chocolat

Ingrédients pour 6 personnes

2 pâtes feuilletées
80g de beurre
80g de poudre d'amande
80g de sucre
130g de chocolat
2 œufs+ 1 jaune



Préparation

Préchauffez le four à 200°C (thermostat 7).

Faites fondre le chocolat avec le beurre. Dans un saladier mélangez le sucre, la poudre d'amande, les œufs puis le chocolat.

Etalez la première pâte au fond d'un moule à tarte. Trempez un pinceau dans l'eau et mouillez les bords. Versez le mélange chocolaté jusqu'à 2cm du bord puis recouvrez de la deuxième pâte.

Soudez les bords. Badigeonnez la galette du jaune d'œuf. Striez la pâte à l'aide d'un couteau sans la trouer. Enfourez pendant 25 minutes.

Une page d'Histoire

Déroulons encore le fil de l'histoire du Canal. Après l'apparition des bains, le creusement du canal de la Bruche et l'exploitation des carrières, le décor est planté. Avec la cession du canal à la Ville de Strasbourg en 1755 et l'achèvement des fortifications de Strasbourg on aurait pu croire que ce hameau créé spécialement ex-nihilo pour l'exploitation des carrières allait entamer un lent déclin ; il n'en fut rien. Le Canal allait connaître au XIXe siècle son apogée, aussi bien dans l'exploitation de ses ressources que par le rayonnement d'un groupe de familles strasbourgeoises fortunées qui établit là ses quartiers de villégiature pour former une brillante société.

De Soultz-près-les-Carrières au Petit-Paris

Malgré l'achèvement du chantier des fortifications de Strasbourg, la ville continue d'attirer les matériaux venus de Wolxheim. En 1782 le trafic annuel s'élève à 950 bateaux et dépassera les mille en 1860 c'est-à-dire au summum de son exploitation. On transporte alors près de cinquante mille tonnes de matériaux : pierre, chaux, sable, bois ou pommes de terre. Le canal de la Bruche devenant un important vecteur de matières premières pour la ville, le hameau que l'on appelle désormais le Canal atteint 996 habitants en 1830. C'est une population essentiellement ouvrière et paysanne à laquelle vient s'ajouter progressivement un groupe de bourgeois aisés venus de Strasbourg. Leur attirance est, dans un premier temps, purement entrepreneuriale, en lien avec les nombreuses activités du lieu. Devenus propriétaires, ils se fixent durablement au Canal pour leur villégiature.

Nous l'avons vu dans le numéro précédent, outre le Roi, l'évêque et la Ville de Strasbourg, quelques particuliers acquièrent des concessions pour l'exploitation des carrières et du canal. On retiendra en particulier le sieur DAUDET qui exploite un front de taille et un site d'embarquement. Pressentant le besoin de diversification de son activité avec l'accalmie des grands chantiers strasbourgeois, il investit massivement dans les vignes et se constitue un domaine conséquent. Il établit sa demeure non-loin du grand vannage ; l'actuelle *Maison Saint-Léon*. Il fait venir auprès de lui des familles alliées comme les LAQUIANTE.

La famille WENGER quant à elle investit en 1843 dans le rachat des bains dont elle redynamise l'exploitation après deux siècles d'un relatif sommeil.

Les WENGER s'implantent au Canal à la suite des GRASS, exploitants de carrières, qui avaient déjà fait construire leur belle demeure au long du canal au cours du XVIIIe siècle connue aujourd'hui sous le nom de Maison Rose.



La maison GRASS construite en 1761 est parmi les plus anciennes du Canal

Se développe alors un microcosme de familles en étroite parenté dont les liens, à force de mariages dans ce même cercle, se perdent en d'insolubles nœuds généalogiques. Vinrent encore s'installer les MENNET auxquels succèdent les CARRÉ-DE-MALBERG, alliés par ailleurs aux CHASTELAIN et aux FAËS, en parenté avec les WENGER déjà cités, sans oublier les PROST et les JUNGBLUTH. D'éminentes personnalités sont issues de ces familles et contribuent au rayonnement nouveau du quartier que l'on surnomme le Petit Paris. En effet, bien que de souches strasbourgeoises, ces familles huppées n'en fréquentent pas moins la capitale où elles ont également pour certaines leurs pied-à-terre et invitent à l'occasion leurs fréquentations à venir passer des vacances au Canal. Il devenait d'autant plus aisé de s'y rendre après 1864 lorsque la ligne de chemin de fer de Molsheim à Wasselonne fut mise en service. Les habitants du Canal usèrent de leur influence afin que la gare de Soultz-les-Bains soit érigée non pas près du village, mais près du Sulzbad, si bien que la station servait quasiment de gare du Canal.

Une page d'Histoire

Le long de la route se trouvait une auberge, À l'Ancre, tenue par les JUNGBLUTH, où se retrouvaient en particulier les bateliers en transit.



L'auberge de l'Ancre était un lieu de passage très fréquenté.

Le quartier possédait également son propre bureau de poste. Ne manquait donc au Canal qu'un clocher afin de s'ériger pratiquement en village autonome. Ce fut chose faite en 1863 avec la construction de la petite chapelle Sainte-Marie-Auxiliatrice. Vers 1880 les GRASS firent don d'une de leurs maisons à l'évêché afin de loger un chanoine en retraite qui assurait un service quotidien dans le sanctuaire. Cependant on n'alla jamais jusqu'à la création d'une nouvelle commune. Les Canaler n'en sont pas moins très représentés au Conseil municipal. Charles PROST, également Conseiller général fut maire de Wolxheim de 1861 à 1865 avant d'être maire de Molsheim jusqu'en 1870.

Cette année marque d'ailleurs un tournant dans l'histoire du Canal comme de toute l'Alsace. Avec l'Annexion, la plupart des familles bourgeoises, francophones et liées à Paris, quittent la région pour s'établir en France. Elles conservent néanmoins leurs demeures secondaires au bord du canal mais ne s'y rendent plus aussi régulièrement, notamment à cause des lourdeurs administratives imposées par les autorités allemandes qui voient d'un mauvais œil une telle concentration de francophiles. Du Petit Paris, le Canal se transforme en Franzosennest. La Première Guerre mondiale mettra fin définitivement à cet âge d'or.



Au XIX^e siècle le Canal prend des allures de véritable petit village avec sa grande rue et son clocher. Le personnage sur le bord de la route porte le canotier à la mode parisienne.

Source bibliographique : Odile FAËS, « Chronique du Canal » in Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim et Environs, 1980, p. 139-153.

Excellentes fêtes de fin d'années à toutes et tous !!!

